



Bonjour,

Voici un document important relatif à la prochaine sélection du programme des Équipes du Québec, le contrat de présélection pour les athlètes d'âge cadet et juvénile.

Il s'agit d'une autorisation parentale qui permettra aux entraîneurs de sélectionner votre enfant pour participer à la prochaine tournée européenne. Par le fait même, vous confirmez que vous acceptez les termes de l'entente et que vous comprenez ce qui en découle.

Bien à vous,

Handball Québec

CONTRAT DE L'ATHLÈTE 2011-2012



Première partie du contrat (remplir avant la sélection)

Vous devez remplir cette partie si vous désirez être sélectionné et la remettre lors du camp du mois de février (11-12).

Chaque athlète sélectionné devra avoir fait remplir la partie par son parent.

Présélection (autorisation à la sélection)

Cette année, les équipes de handball du Québec s'envoleront pour une tournée en Espagne et en Suède. En effet, à la fin du mois de juin 2012, elles s'envoleront dans le but d'une participation à deux des plus grands tournois au monde : Granollers-CUP (E) et Partille-CUP(S).

Sites internet :

<http://bmgranollers.cat/esdeveniments/cup/>

<http://www.partillecup.com/>

Par la présente, nous désirons avoir la certitude que si votre enfant était sélectionné, il respecterait cet engagement et deviendrait un athlète identifié par les équipes du Québec.

Détails importants

Date : départ vers le 24-25 juin, puis un retour vers le 9 juillet.

Coût : entre 2200\$ et 2500\$

(incluant hébergement, transport et inscription aux 2 tournois)

Ces détails peuvent varier selon les conditions du taux de change et du coût de la vie. Les dates seront précisées lorsque le vol sera connu.

Notez que les équipes du Québec se réservent le droit de mettre fin à cette entente pour non respect des conditions.

EN FOI DE QUOI J'AI SIGNÉ :

Comme athlète je m'engage à être présent lors des camps d'entraînements, à maintenir les entraînements en gymnase et hors terrain, à continuer à m'entraîner même à la fin de la saison de mon club et à respecter les intervenants ainsi que les programmes et planifications des équipes du Québec.

Signature De l'athlète participant

Date

Comme parent, je m'engage à le (la) soutenir afin qu'il (elle) puisse respecter ce contrat. De plus je m'engage à être présent lors de la réunion de parents, celle-ci est obligatoire pour les parents des enfants qui n'ont jamais voyagés avec Handball Québec (préparation au voyage).

Signature du parent ou
du titulaire de l'autorité parentale (18 ans et moins)

Date

CONTRAT DE L'ATHLÈTE 2011-2012



Partie finale du contrat

(À remplir après avoir été sélectionné)

Vous aurez à remplir cette partie si vous êtes sélectionné pour la prochaine tournée des ÉDQ.

- A. Chaque athlète est responsable de l'obtention de son passeport et devra en fournir une photocopie. De plus une photocopie de la carte d'assurance maladie sera exigée.
- B. Les assurances (voyage, bagage, annulation et tout autre...) sont sous la responsabilité de l'athlète et de ses parents.
- C. Une liste de bagage sera fournie aux athlètes, cette liste devra être respectée, lors du départ. Les responsables des équipes du Québec se réservent le droit de vérifier les bagages. Chaque athlète recevra un sac de transport pour ses bagages. Ce sac demeure la propriété des équipes du Québec et devra être retourné lors des deux premiers camps de la saison 2012-2013.
- D. Lors du voyage, l'athlète devra gérer lui-même son argent de poche. Le montant est à la discrétion de l'athlète, mais devra être un montant raisonnable.
- E. PAIEMENTS ET COMMANDITES:

Payez à l'ordre de :

FÉDÉRATION CANADIENNE DE HANDBALL OLYMPIQUE (FCHO)

- **Tout chèque devra être transmis aux entraîneurs des équipes du Québec.**
- **Nous n'assumons aucune responsabilité pour les chèques qui seront transmis aux Fédérations concernées.**

Pour les commanditaires qui ne désirent pas recevoir de reçu pour fin d'impôt, ces chèques peuvent être faits au nom de l'athlète.

- 1^{er} paiement sera de 1200 \$, **non-remboursable** et ce avant _____
- 2^e paiement sera de _____ \$ avant _____ 2012.

***Une pénalité de 100,00\$ sera exigée pour tous paiements effectués après les dates prévues**

- F. Les responsables des équipes du Québec se réservent le droit de retirer un athlète du programme, et ce, en tout temps, même à l'étranger.
- G. Certains athlètes bénéficieront d'un programme de crédit d'impôt, ils seront identifiés par la fédération québécoise de handball olympique, ce crédit sera distribué sur deux années fiscales; la saison de handball ne correspondant pas aux années fiscales fixées par le gouvernement. Ils recevront les documents par la poste.

EN FOI DE QUOI J'AI SIGNÉ :

Signature de l'athlète participant

Date

Comme parent, je m'engage à le (la) soutenir afin qu'il (elle) puisse respecter ce contrat. De plus je m'engage à être présent lors de la réunion de parents, celle-ci est obligatoire pour les parents des enfants qui n'ont jamais voyagés avec Handball Québec (préparation au voyage).

Signature du parent ou
du titulaire de l'autorité parentale (18 ans et moins)

Date